

Communiqué de presse

Bilan 2018 des accidents de la circulation dans le canton de Vaud

L'année 2018 est marquée par une diminution générale des accidents sur les routes vaudoises en comparaison avec l'année 2017. En revanche, le volume des accidents avec victime enregistre une légère augmentation. Les campagnes de prévention des polices vaudoises cibleront les usagers les plus vulnérables, tels que les piétons, les cyclistes et les motards.

A l'instar de 2017, le nombre d'accidents sur les routes vaudoises diminue (-5%) par rapport à l'année précédente, malgré la hausse du nombre de véhicules en circulation (+17.6% en 10 ans) et l'augmentation de la population résidente (+14.7% en 10 ans). Quant au nombre d'accidents avec victime, une augmentation de 1.5% est constatée. Au total, 24 personnes sont décédées sur les routes, soit 3 personnes de plus qu'en 2017. Parmi les accidents mortels, 7 sont des cyclistes, 9 des motards et 2 des piétons.

Les causes principales d'accident dans le canton sont l'inattention ou la distraction, l'influence de l'alcool et la vitesse inadaptée. Bien que l'inattention soit la première cause des accidents en général, la police précise que la première cause identifiée des accidents mortels est l'influence de l'alcool.

Pour la conseillère d'Etat Béatrice Métraux, « au-delà de la responsabilité de chacun, notre rôle en tant que pouvoir public est de continuer à rendre les usagers de la route conscients des risques qu'ils encourent et font encourir aux autres. Nous allons donc poursuivre notre politique en matière de sécurité routière qui lie trois piliers indissociables : éducation, prévention, répression. »

Le commandant de la Police cantonale, Jacques Antenen, a fait part de sa préoccupation concernant l'application des mesures Via sicura pour les courses poursuivies effectuées par la police ainsi qu'au sujet de nouvelles contraintes liées aux poursuites transfrontalières.

A Lausanne, les chiffres des accidents placent 2018 parmi les années les plus sûres depuis 10 ans avec 988 constats d'accidents (2016: 976 / 2017: 980). Le nombre de cas avec blessés graves a poursuivi sa baisse en 2018 (-5%) pour atteindre son niveau le plus bas depuis 2011 en passant sous la barre des 40 cas (2016: 54 / 2017: 41). Un accident mortel est à déplorer (2016: 1 / 2017: 3). Le nombre d'accidents avec blessés légers (279) augmente légèrement (+ 6,5%). Pour les accidents avec piétons, une hausse est également observée (2017: 55 / 2018: 65). Durant 2018, la Police de Lausanne a mené une campagne de prévention propre contre les mises en mouvement fortuites intitulée «Bouge pas de là ! ». Celle-ci sera reconduite en 2019.

Prévention routière en 2018

Avec l'augmentation constante du nombre de véhicules sur les routes du canton, il est impératif de se conformer aux dispositions sur la circulation routière. Les polices vaudoises, avec l'appui de plusieurs partenaires comme le Touring Club Suisse (TCS), le bureau de prévention des accidents (bpa), la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et le Service des automobiles et de la navigation (SAN), veillent à leur respect tout en développant des campagnes et des actions de prévention touchant tous les usagers de la route, en particulier les plus vulnérables.

En 2019, l'accent sera mis sur la sécurité des piétons et des cyclistes ainsi que l'importance pour les motocyclistes d'adapter leur conduite aux conditions de la route et à leur capacité de pilotage.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 mars 2019

Renseignements :

Jean-Christophe Sauterel, directeur communication & relations avec les citoyens, Police cantonale, 021 644 80 22

Sebastien Jost, responsable communication et prévention, Police de Lausanne, 021 315 33 55